

original

ORIGINAL

Customer Loan Services
Octroi Crédits Public & Social Banking
Opérations de crédits

N/réf.: Link RT 21/08/JH/4516500
864191

Bruxelles, le 27 juin 2017

GARANTIE LOCATIVE SOUS FORME DE GARANTIE BANCAIRE

Belfius Banque SA, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, boulevard Pachéco 44, représentée par [redacted], déclare se porter garante solidairement avec le C.P.A.S. DE CHARLEROI, envers [redacted], d'ordre et pour compte du C.P.A.S., à concurrence d'un montant de 990,00 EUR maximum.

Cette garantie couvre toute somme due du chef de la location (à l'exclusion des dépens judiciaires) par [redacted] de l'appartement situé à 6000 CHARLEROI, GRAND'RUE 231/11 et appartenant [redacted].

Tout appel à la présente garantie devra nous être envoyé par pli recommandé à la poste dans un délai maximum de 120 jours à dater de la fin du bail, à l'échéance prévue ou anticipativement convenue, ou à dater de la décision judiciaire exécutoire mettant fin au bail.

La garantie ne sera libérée que sur production d'une copie conforme d'une décision judiciaire se prononçant explicitement sur la libération de la garantie locative (en indiquant la partie à verser au propriétaire) ou d'un accord écrit du C.P.A.S. et du propriétaire établi après la fin du bail et précisant les sommes dues.

La présente garantie prendra fin :

- soit par le paiement du montant de la garantie au propriétaire,
- soit à la réception du document original de garantie par les services de Belfius Banque,
- soit à la réception par Belfius Banque de la renonciation expresse du propriétaire au bénéfice de la garantie
- soit par l'échéance du terme de 120 jours prévu ci-dessus.

Cette garantie est incessible dans le chef du C.P.A.S. et du locataire.

Pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir au sujet de la présente garantie, veuillez contacter le C.P.A.S. DE CHARLEROI.

La présente garantie entre en vigueur à partir du 26 juin 2017.



Cédric Laloux



Peter Janssens

